

Plusieurs autres compagnies de chevaliers arrivèrent, l'après-dinée, dans leurs voilures (1) sur la Saône. Douze chevaliers, députés de celle de Lyon, furent les attendre à leur débarquement ; ils saluèrent les étendarts, complimentèrent messieurs les officiers, un grand nombre de boètes tirèrent dans l'instant, et, les tambours battant chacun leur marche particulière, chaque compagnie fut conduite à son auberge par les Chevaliers députés.

La compagnie de Neufville, occupée, le 23^e, à faire les honneurs dus aux Chevaliers, leurs voisins, ne partit de Neufville que le dimanche, 24^e, de grand matin. Son équipage maritime avoit un air de guerre. Les Chevaliers, seuls, montoient une galiote magnifique ; elle estoit précédée d'un bâtiment pour les équipages, armé, sur la proue, d'une pièce de campagne. Huit Chevaliers de la compagnie lyonnaise furent les recevoir ; ils furent salués de leur canon, à quoi ils répondirent par le bruit des boètes. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, les tambours battirent aux champs ; ils marchèrent, l'épée à la main, jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, les chevaliers-députés à leur tête.

Là, M. le Commandant (2) les vit défilier ; M. Valous, son neveu, capitaine de la compagnie, les officiers et l'étendart avec tous les chevaliers le saluèrent, et furent conduits à leur logis.

Dans celle même matinée du 24^e, tous les capitaines des dix compagnies vinrent rendre leurs devoirs à M. le Commandant. La compagnie de Lyon s'estoit rendue exprés à l'Hôtel-de-Ville pour leur faire cortég». Cette visite faite, les dix capitaines, avec deux députés choisis par chaque compagnie, se rendirent dans une salle de l'Hôtel-de-Ville pour

(1) C'est-à-dire dans des bateaux.

(2) Camille Perrichon, alors prévôt des marchands et commandant de la ville de Lyon, en l'absence du gouverneur et de son lieutenant.